

## I. Mentions légales

### **Éditeur de l'application : EDAYSAPP.FR**

Nom de l'entreprise : EDAYS-ENIGHTS

Forme juridique : Entreprise Individuelle

Adresse : 9 rue Saint Bernard 78000 Versailles

Numéro SIREN : 931280994

Numéro SIRET : 931 280 994 00019

RCS : [Versailles 931280994]

Directeur de la publication : Anna PASSOS DA SILVA

Contact : support@edaysapp.fr | [06 40 24 69 81]

### **Hébergeur de l'application :**

Nom de l'hébergeur : Google Cloud Platform

Adresse : rue de Londres - 75009 Paris, France.

### **Propriété intellectuelle :**

Le contenu de l'application, y compris mais sans s'y limiter, les textes, graphiques, logos, images, et autres éléments sont la propriété exclusive de Edays-Enights et sont protégés par des droits d'auteur, des marques et autres lois sur la propriété intellectuelle.

### **Protection des données personnelles**

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 25 mai 2018, les données personnelles collectées sur cette application sont destinées à EDAYS- ENIGHTS responsable du traitement des données. Ces informations sont utilisées uniquement pour les besoins de gestion des réservations de salles et des services associés (par exemple, traiteurs, équipements, etc.). Les données collectées sont :

- Nom ;
- Prénom
- Adresse e-mail
- Informations de réservation (date, heure, salle choisie, etc.)

### **Vos droits sur vos données personnelles :**

En vertu du RGPD, vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles :

- Droit d'accès : Vous pouvez demander à accéder à vos données personnelles.
- Droit de rectification : Vous pouvez demander à rectifier vos données personnelles.
- Droit à l'effacement : Vous pouvez demander la suppression de vos données personnelles, sous réserve des obligations légales.
- Droit d'opposition : Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données dans certains cas.
- Droit à la portabilité : Vous pouvez demander une copie de vos données dans un format structuré et lisible.

Pour exercer vos droits, veuillez nous contacter à : [support@edaysapp.fr](mailto:support@edaysapp.fr). Nous nous engageons à traiter vos données personnelles de manière sécurisée et conforme à la législation en vigueur.

## **II. Conditions Générales d'Utilisation (CGU)**

### **1. Objet :**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) régissent l'accès et l'utilisation de l'application de gestion de salles mise à disposition par [Votre nom ou nom commercial] (ci-après dénommé "l'éditeur"). L'application permet aux utilisateurs de réserver des salles pour diverses occasions (réunions, formations, concerts, conférences, mariages, etc.).

### **2. Acceptation des CGU :**

En accédant à l'application et en l'utilisant, vous acceptez de vous conformer aux présentes CGU. Si vous n'acceptez pas ces conditions, veuillez ne pas utiliser cette application.

### **3. Accès à l'application :**

L'application est accessible via <https://edaysapp.fr>. L'éditeur se réserve le droit de modifier ou de suspendre l'accès à tout moment sans préavis, pour des raisons de maintenance ou pour d'autres raisons techniques.

### **4. Inscription et création de compte utilisateur :**

Pour accéder aux services proposés par l'application, vous devez créer un compte utilisateur en fournissant des informations exactes et complètes. Vous vous engagez à maintenir la confidentialité de votre mot de passe et à informer immédiatement l'éditeur en cas de toute utilisation non autorisée de votre compte.

### **5. Utilisation des services :**

L'application vous permet de réserver des salles auprès de propriétaires de salles. Vous vous engagez à utiliser l'application conformément à la législation en vigueur et à ne pas en faire un usage frauduleux.

---

## **III. Conditions Générales de Vente (CGV)**

### **1. Objet :**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent aux services proposés par EDAYS-ENIGHTS via l'application de gestion de salles EDAYSAPP.FR, permettant aux utilisateurs de réserver des salles et services associés (traiteurs, équipements, etc.).

### **2. Processus de réservation :**

La réservation d'une salle via l'application nécessite la création d'un compte utilisateur et la confirmation de la réservation. L'utilisateur doit choisir la salle, la date, et les services supplémentaires (le cas échéant). Un contrat de réservation est conclu une fois que l'utilisateur reçoit une confirmation par e-mail.

### 3. Prix :

Les prix des services sont indiqués sur l'application avant la validation de la réservation. Les prix comprennent toutes les taxes applicables. Le paiement doit être effectué lors de la réservation, sauf accord contraire.

### 4. Annulation de réservation :

L'utilisateur peut annuler sa réservation sous réserve des conditions suivantes :

- Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant la date de l'événement, l'utilisateur sera remboursé à 100 %.
- Si l'annulation intervient entre **15 et 30 jours** avant l'événement, l'utilisateur sera remboursé à **50 %**.
- Si l'annulation intervient **moins de 15 jours** avant l'événement, **aucun remboursement ne sera effectué**.

L'annulation doit être faite par écrit via [e-mail/contact via l'application].

- En cas d'annulation injustifiée de la part du propriétaire, ce dernier s'engage à **rembourser intégralement** les sommes versées et à **indemniser l'utilisateur** à hauteur de **30 % du montant total de la location, sous un délai de 14 jours à compter de la notification d'annulation**.

### 5. Report en cas de force majeure (toute situation imprévisible, irrésistible et extérieure rendant impossible la tenue de l'événement) :

- En cas de **force majeure dûment justifiée** (ex. : maladie grave, décès d'un proche, catastrophe naturelle, restrictions légales empêchant l'événement), l'utilisateur peut demander un report de la réservation sans frais, sous réserve de disponibilité ;
- La demande de report doit être adressée **par écrit dans un délai de 48 heures** suivant la survenance de l'événement empêchant la tenue de l'événement ;
- Le report s'effectuera à une date ultérieure convenue entre les parties, dans un **délai maximal de 6 mois après la date initiale**.

Si aucun report n'est possible dans ce délai, le remboursement pourra être étudié au cas par cas, en fonction de la situation.

### 6. Manquement du propriétaire à ses obligations (non-respect des conditions de mise à disposition)

Si la salle ne peut pas être utilisée dans les conditions convenues pour des raisons imputables au propriétaire (ex. : indisponibilité, non-conformité aux engagements contractuels, absence d'équipements essentiels mentionnés dans le contrat), l'utilisateur peut exiger, selon la gravité du manquement :

1. **L'exécution forcée du contrat** : Le propriétaire est tenu de mettre la salle à disposition immédiatement dans des conditions conformes aux engagements pris. À défaut, il pourra être mis en demeure d'y procéder sous un délai de **4 heures** en cas **d'événement imminent**, et **24 heures dans les autres cas**. Passé ce délai, l'utilisateur pourra demander la résiliation immédiate du contrat, le remboursement intégral des sommes versées et, le cas échéant, des dommages et intérêts.
2. **Une réduction du prix** : Si des manquements partiels sont constatés (ex. retard, équipements manquants mais utilisation encore possible), une réduction du prix de la

location pourra être appliquée à **hauteur de 10 % à 50 % du montant total**, selon la gravité du défaut. En cas de retard supérieur à **3 heures**, une **réduction de 5 % par heure supplémentaire sera appliquée, avec un plafond de 50 % du montant de la location.**

### **3. La résiliation immédiate du contrat aux torts du propriétaire :**

- L'utilisateur pourra demander la résiliation du contrat et exiger **le remboursement intégral des sommes versées** ;
- Si la résiliation entraîne un préjudice (ex. : impossibilité d'organiser l'événement prévu), le propriétaire pourra être tenu de verser **des dommages et intérêts** couvrant l'ensemble des pertes subies.

### **4. L'application de pénalités financières :**

En cas de retard dans la mise à disposition de la salle ou de non-conformité aux conditions convenues, une pénalité de **30 € par heure de retard sera appliquée, dans la limite de 50 % du montant total de la location.**

### **5. Suspension du paiement :**

Si un défaut d'exécution est constaté avant ou pendant l'événement, le locataire peut suspendre tout paiement en attendant la régularisation de la situation.

Ces sanctions sont conformes aux dispositions de l'article **1217 du Code civil** et pourront être appliquées **cumulativement ou alternativement**, selon la situation.

### **7. Responsabilité :**

L'éditeur de l'application décline toute responsabilité en cas de non-disponibilité d'une salle ou d'un service après confirmation de la réservation, sauf si cette non-disponibilité est de sa faute directe. L'utilisateur est responsable de respecter les horaires de réservation et les conditions de la salle.

### **8. Règlement des litiges :**

Les présentes CGV sont régies par la loi française. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent sera celui du domicile de l'éditeur.